



ZONES ARCHEOLOGIQUES

AC1 - Monuments historiques :

Mesures de classement et d'inscription prises en application des art. 1er à 5 de la loi du 31/12/1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue.

Périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en Conseil d'Etat en application de l'art. 1er de la loi du 31/12/1913, autour des monuments historiques classés ou inscrits.

Zone de protection des monuments historiques créées en application de l'art. 28 de la loi du 02/05/1930 modifiée.

Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des art. 1er et 13bis de la loi du 31/12/1913.

 AC1 - CLMS

 AC1 - ISMH

AC2 - Monuments naturels et sites :

Sites inscrits

Sites classés

Zone de protection des sites créée en application de l'art. 17 de la loi du 02/05/1930 modifiée.

 SITES INSCRITS

 SITES CLASSES



PLAN LOCAL D'URBANISME



6.1.1 PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES NATURELS ET URBAINS

PROTECTION ARCHEOLOGIQUE

PLU approuvé par révision n°1 : DCM du 24 juin 2004
 Modification n°1 : DCM du 10 mai 2007
 Révision simplifiée n°1 : DCM du 12 février 2009
 Modification n°2 : DCM du 27 mai 2010
 Modification n°3 : DCM du 09 février 2012
 Modification n°4 : DCM du 05 juillet 2013
 Mise à jour n°1 : Arrêté du 28 novembre 2014
 Modification simplifiée n°5 : DCM du 11 décembre 2015
 Modification simplifiée n°6 : DCM du 23 juin 2017
 Mise à jour n°2 : Arrêté du 15 février 2018
 Modification simplifiée n°7 : DCM du 14 décembre 2019
 Mise à jour n°3 : Arrêté du 04 octobre 2022
 Modification simplifiée n°8 : DCM du 30 mars 2023
 Modification n°9 : approuvée le 03 avril 2025

Pôle Développement Urbain - Direction de l'Urbanisme